



Sonia BARTHELEMY
Commission Travail à Pied
Tel : 04.92 75 18 47
ecuriedemane@orange.fr

Sont présents : Alexandrine d'Arnaud, Florence Farcot, Emilie Cornali , Pascale Falanga, Toni Capoulade.

Sont excusés : Aline Cristiani, Dominique Spilmann, Sylvie Paret, Christine Dervieux.

REUNION COMMISSION TRAVAIL A PIED

VENDREDI 10 JUIN à REILLANNE

1. Introduction :

Présentation de Pascale Falanga aux personnes qui ne la connaissent pas.

Sonia Barthélemy prend la parole : « Quand j'ai créé cette commission il y a 4 ans maintenant, j'ai désiré la nommer « Travail à pied » car je ne voulais pas que l'on ne parle que d'Ethologie. Je me suis donc entourée à cette époque là de personnes compétentes, chacune dans leur domaine : longe, longues rênes, travail en main style « galop de pleine nature » et TREC, et bien sûr travail en éthologie.

Nous avons lancé la discipline de l'Equifeel en Provence qui était naissante à ce moment là ; et visiblement c'est la partie qui occupe le plus la commission.

A ce jour, beaucoup de personnes ont démissionné ou ne viennent jamais pour différentes raisons à nos réunions. A l'inverse d'autres personnes intéressées par la discipline des Equifeel aimeraient en faire partie. **Je pense qu'un remaniement des membres de la Commission sera indispensable à la rentrée de Septembre.** D'autant plus qu'il faudra se rapprocher de la commission « éthologie » du CRE Côte d'Azur en vue de la fusion en 2017 des 2 CRE.

Si le Conseil d'Administration du CRE Provence est d'accord, Alexandrine d'Arnaud reprendra officiellement la présidence de la nouvelle commission et ainsi elle pourra redevenir sous l'appellation « Ethologie », comme elle l'était à l'origine.

Toni Capoulade précise que si la Commission redevient « Ethologie », elle pourra alors comprendre du travail « monté » et non que « au sol » comme c'est le cas aujourd'hui.

2. Bilan des actions de l'année écoulée

Les **CONCOURS** d'Equifeel 2016 : beaucoup plus nombreux cette année ; on passe de 5 concours en 2015 à 9 cette année.

DATE	LIEU	DEPT	Nb d'engagés
28 FEVRIER	CTE DE JOUCAS	84	25
6 MARS	LE PILON à MANOSQUE	04	13
20 MARS	ECURIES DE CEUZE à SIGOYER	05	annulé
10 AVRIL	CTE DE JOUCAS	84	26
17 AVRIL	ECURIES DE ST JEAN à CASENEUVE	84	32
8 MAI	FD EQUITROT à CHATEAURENARD	13	30
22 MAI	FD CTE DE JOUCAS	84	27
5 JUIN	CAV DE LA LOUVIERE à BEDOIN	84	29
12 JUIN	FR PIMAYON à REILLANNE	04	39
2 et 3 JUILLET	CTE DE JOUCAS (en nocturne)	84	

RESULTATS DU CHAMPIONNAT REGIONAL :

- **Club Poney A : Aeryn CAPOULADE (Cavaliers de la Louvière 84)**
- **Club Poney 1 : Anaïs SANDONNAT (Ecuries de Saint Jean 84)**
- **CLUB 1 : Britta SCHONE (Ecuries Pimayon 04)**
- **CLUB ELITE : Marie Christine d'ARNAUD (Ecuries Pimayon 04)**

ACTIONS DE FORMATION :

Le 8 décembre 2015, nous avons fait lors de la journée pour les enseignants une présentation orale avec un petit film de la discipline des Equifeel. Vu le succès de cette intervention, le CRE nous a demandé de réitérer à Cheval Passion au mois de Janvier. Ce fut une après midi très bien accueillie avec des démonstrations et des ateliers pour ceux qui ont voulu tester.

FORMATION DE JUGES :

Alexandrine d'Arnaud, Florence Farcot et Emilie Cornali sont allées fin janvier se former à Lamotte pour le statut de juge officiel. Florence Farcot fait part de sa déception quant au contenu technique de cette journée beaucoup trop courte où les thèmes de jugement ont été à peine abordés au profit des points de règlement. Pascale FALANGA se propose de faire remonter ces informations à la fédération.

3. Solde du Budget du CRE de l'année écoulée

Un budget de 850 euros avait été demandé pour l'année 2015-2016 dans le but d'aider les organisateurs des compétitions. Or ce budget est grandement passé pour le remboursement des frais des membres de la commission qui sont partis à Lamotte pour le stage de juge.

Il reste à peu près une centaine d'euros, nous demanderons au CRE à ce que le solde soit versé à Reillanne (GAEC de Pimayon) pour l'aide à l'organisation de la finale régionale.

4. Rappel des règles de fonctionnement des Commissions

Sonia Barthélemy lit les points essentiels reçus du CRE surtout concernant les frais des juges et déplacements sur les formations à Lamotte.

5. Projets pour l'année à venir

- Sensibiliser plus de moniteurs à l'éthologie d'une part et aux épreuves d'Equifeel d'autre part ;
- Former des juges : soit pendant un concours (ce qui suppose qu'une personne soit déléguée uniquement à cette formation et doit donc connaître parfaitement le règlement) ; soit lors de l'organisation d'une journée spécifique. Cette journée s'appellerait « **Les Equifeel : Apprenez à les juger** ». Cette journée ne serait pas réservée qu'aux enseignants mais à tous ceux (à condition qu'ils soient licenciés bien sûr) qui veulent se lancer dans la discipline.

6. Budget pour l'année à venir

A voir s'il y aura d'autres journées formation prévues à Lamotte – Déplacements = 500 euros

Aide aux organisateurs de concours d'Equifeel, vu le petit nombre d'engagés et la difficulté à entrer dans leurs frais, il sera demandé une aide d'environ 150 euros par club organisateur.

Journée de formation de juges : les membres de la Commission seront bénévoles ;

Le budget prévisionnel définitif sera fait en septembre avec le calendrier des compétitions.

7. Questions diverses

Toni CAPOULADE propose d'orienter les Equifeel vers une épreuve « montée ». Faire une série à part pour capter de nouveaux publics. Attention, beaucoup sont venus à l'Equifeel parce que c'était uniquement du travail au sol. Cette partie serait à conserver dans son intégralité ; la partie « montée » serait une série totalement indépendante. Les 2 ne sont pas incompatibles.

Remarque : les non cavaliers ont une approche dans l'apprentissage au sol non « polluée » par de l'équitation classique.

Conclusion : Les Equifeel reste une discipline d'avenir qui a encore besoin de se développer. C'est une approche différente du cheval qui fait encore rêver les gens.